

## L'ELECTION DE MAISONNEUVE

Grande Assemblée, CE SOIR, dans la Salle du Collège des Frères, No 263 rue Desery, à Hochelaga, convoquée par le candidat conservateur, M. Alfred Labelle. Les orateurs de la circonstance seront : MM. Labelle, Monk, l'Hon. Leblanc, l'Hon. A. Desjardins, Bisailon, Cardinal, Plante, Coderre, Boissonneault, Brossard, J. Bumbray, W. E. Mount, J. A. Décarie, etc., etc.

M. Préfontaine et ses amis sont invités à venir faire la discussion à cette assemblée.

## M. PARENT S'EN IRA

La lutte est vive, mais on la forcera à laisser le terrain. Il sera remplacé par M. Turgeon

Québec, 26 (Spécial). — Il y a quelques temps je vous annonçais d'excellente source que sir Wilfrid Laurier pendant sa dernière visite à Québec, avait fait comprendre à l'hon. M. Turgeon qu'il devait se préparer à remplacer bientôt l'hon. S. N. Parent au poste de premier ministre. J'ajoutais que la retraite de M. Parent était inévitable. Or, aujourd'hui l'«Événement» publie de son correspondant particulier de Montréal, une dépêche qui confirme le renseignement que je vous communiquais alors. «M. Parent, dit ce correspondant, va être obligé de résigner comme premier ministre et va être remplacé par M. Turgeon. Il y a

## LA LUTTE DANS ARGENTEUIL

Une grande assemblée contradictoire a eu lieu à Lachute hier après la nomination de M. Perley et ses amis ont remporté un beau succès.

M. Monk somme les ministres présents d'annoncer la politique du cabinet à propos des questions fiscales

Lachute, 26.— Depuis les jours où sir John Abbott faisait les luttes du parti conservateur, jamais les électeurs du comté d'Argenteuil n'ont porté à une élection parlementaire autant d'intérêt qu'ils l'ont fait pour cette qui se poursuit actuellement. Aujourd'hui, les représentants de toutes les parties du comté s'étaient réunis au chef lieu pour suivre les procédures de la mise en nomination. Il n'y avait pas une parole qui ne fût accompagnée de commentaires. Il y a eu des discours qui ont fait plus de vingt milles pour assister à l'assemblée qui a suivi les formalités légales qui ont fait de MM. George Perley (conservateur) et Thos. Christie (libéral) les candidats officiels pour l'élection, actuellement pendante.

Quelles que soient les fautes qui aient été commises dans le passé en rapport avec le choix des candidats, et le travail fait dans les luttes précédentes, on ne peut nier que le parti conservateur est maintenant absolument uni, qu'il ne laisse pas de traîner, en arrière, et que M. Perley a non seulement le ferme appui de son parti, mais encore l'estime de ceux qui voteront contre lui. Le candidat de l'opposition a parcouru tout le comté, ses manières franches et honnêtes d'aborder les électeurs lui ont assuré les sympathies et le ferme appui de personnes qui n'ont jamais voté pour un candidat libéral.

La réaction conservatrice qui se manifeste dans Argenteuil est particulièrement remarquable dans Lachute, où on peut rencontrer à tout moment ceux qui se rappellent le temps où le parti conservateur n'avait que quatre adhérents dans la ville. En 1896, feu le docteur Christie a défait M. Harry Abbott, par 73 votes, et en 1900, il a remporté le comté par 300 de majorité. Un grand changement s'est opéré depuis. On prétend que la ville de Lachute se diviserait et que le comté est déjà conquis. Rien autre chose qu'un vol de suffrage ne pourra empêcher le comté d'Argenteuil d'envoyer à Ottawa un partisan de M. R. L. Borden.

## L'ASSEMBLEE

A l'assemblée qui a suivi la mise en nomination des candidats, les amis de M. Perley étaient évidemment en majorité.

M. Christie, le candidat libéral, a le premier pris la parole. Il a essayé de prouver que le cabinet a tenu ses promesses électorales. M. Perley lui a répondu avec un discours très pratique. Il a vivement dénoncé l'attitude contradictoire des libéraux sur la question du tarif.

M. Fisher, ministre de l'agriculture, a fait l'éloge du cabinet et s'est déclaré l'ami des Doukhobors.

C'est M. Monk qui lui a répondu. Le chef conservateur de Québec a été vivement acclamé. Il a démontré la nécessité d'une forte opposition et vivement critiqué la politique d'immigration du cabinet. Il a fait voir l'illuminisme de l'attitude des libéraux; ils déclament un tarif de revenu dans Ar-

genteuil, tandis que M. Préfontaine fait du protectionnisme dans Maisonneuve. Il a sommé les ministres de dire ce qu'ils pensent de cette question fiscale. Il a terminé par un brillant exposé de la politique nationale des conservateurs, de la politique du «Canada aux Canadiens». Et d'après ce correspondant de l'«Événement», ce changement de politique se fera au mois de janvier, c'est-à-dire avant la session. Mais il paraît que M. Parent ne se laisse pas décourager ainsi sans protester. Il refuse la position de lieutenant-gouverneur et des concessions importantes, et à ses protestations il joindrait même des menaces.

Il semble bien évident aujourd'hui, que la retraite de M. Parent est plus inévitable que jamais.

M. Broder, M. P., de Dundas, a répondu à M. Paterson et démontre que le gouvernement ne se plaint aucunement de l'opposition que son candidat rencontre. C'est le droit des conservateurs de critiquer la politique du gouvernement. Cependant, il est inutile de remonter au-delà de 1900, attendu que le peuple a approuvé la manière dont la chose publique a été administrée. L'orateur ajoute que bien qu'il n'ait pas adopté la politique nationale, le gouvernement a porté le commerce extérieur de la puissance de \$66,000,000 qu'il était en 1896 à \$184,000,000 en 1902. De plus, le peuple est actuellement dans un état d'aisance qu'il n'a jamais connu.

M. W. A. Weir a clos la série des discours.

## M. LEVESQUE ET LA QUESTION SCOLAIRE

Le notaire J.-W. Lévesque a fait à l'assemblée une déclaration importante, en disant que la question des Ecoles est définitivement réglée, puisqu'il a entendu Mr Langevin, du haut de la chaire de St-Vincent de Paul, dire aux fidèles: «la question des Ecoles n'est pas réglée en théorie, mais entre nous, en pratique, elle est réglée à notre satisfaction.»

## M. FITZPATRICK S'ENFERME

La veille de la nomination, à Saint-André, M. Bergeron a administré, au ministre de la justice l'une des meilleures raclées qu'il ait jamais reçues. Accablé, M. Fitzpatrick s'est écrié qu'il fallait que le gouvernement emporte Argenteuil, et qu'il l'emportait par tous les moyens.

Nos amis sont prévenus. A eux de surveiller les agents ministériels.

## La Soufrière en Eruption

Kingstown, Ile de St-Vincent, 26.— Une violente éruption de la Soufrière, la cinquième depuis la catastrophe du 7 mai, a eu lieu aujourd'hui. Georgetown et le village de Château Bélair, sur la côte occidentale de St-Vincent, ont été de nouveau évacués par leurs habitants. Les communications téléphoniques avec ces places sont interrompues à cause de la violente tempête électrique. On entend des grondements souterrains et on aperçoit, de la ville, des nuages volcaniques. Le cratère fumant depuis l'éruption du 16 octobre.

## PERSONNEL

Dr G. H. DESJARDINS, Oculiste, a laissé définitivement l'Institut Ophthalmique et transporté son bureau au No. 506 RUE ST-DENIS, près du Car St-Louis. Heures de consultation: 10 à 12 a. m., et 2 à 5 p. m. Téléphone Bell: Est 1840. 218-Z. A. 3m

## LE PROCHAIN MESSAGE DE ROOSEVELT

Il sera présenté lundi ou mardi, et traitera spécialement des "Trusts"

Washington, 26.—Le message annuel du président Roosevelt est pratiquement prêt pour la publicité. Il ne manque plus que d'une simple retouche. Il sera envoyé au Congrès lundi ou mardi, le 1er et 2 décembre. Le président traite des principales questions intéressant les différents départements de l'administration fédérale.

L'intérêt public se concentre naturellement sur ce que dira le président à propos des trusts. En maintes occasions, M. Roosevelt a donné libre cours à ses idées sur la question, et l'on s'attend à des déclarations catégoriques de sa part.

Le président demandera au Congrès de réglementer les trusts; de donner plus de publicité à leurs opérations; de faire disparaître la concurrence préférentielle; d'exiger plus de garantie personnelle de la part des fonctionnaires et directeurs de compagnies; d'abolir les monopoles désastreux pour le peuple.

Les remèdes suggérés à ces maux seront l'uniformité des termes et conditions pour toutes les corporations dans un même état; l'abolition des taux préférentiels et des services privilégiés; l'ouverture libre des avenues commerciales qui pourront amener les produits de consommation à des prix accessibles pour le peuple, en cas d'accaparement du marché.

Le président va demander que la loi ne se fasse sur les opérations des trusts et que la loi Sherman soit appliquée dans toute sa vigueur là où il y aura lieu de le faire. Le Congrès sera, à ce sujet, prié de passer une loi qui réglementera les trusts, limiterait leur pouvoir, sans toutefois mettre en péril les industries nationales qu'ils exploitent.

On ne croit pas que le président suggère à cette session un amendement au tarif. Cependant, il transpire qu'il proposera la nomination d'une commission qui aura pour but d'étudier la situation fiscale et d'en tirer les déductions les plus pratiques dans l'intérêt public.

Quant à la question cubaine, l'on sait déjà les vues du président. A moins que le Congrès de l'île ne fasse preuve d'hostilité flagrante, M. Roosevelt s'en tiendra selon toute probabilité à la réciprocité commerciale entre les deux pays. Le message comportera quelques autres clauses relativement à la circulation monétaire de façon à prévenir toute panique financière; à la condition des affaires dans les Philippines; aux progrès réalisés dans Porto-Rico et les îles Hawaï depuis que toutes ces îles sont sous la suzeraineté américaine; à la grève du charbon et aux moyens à prendre pour empêcher la répétition; à la loi d'immigration qui devrait être plus restrictive, aux octrois à accorder à la navigation; au commerce entre Etats; à la réorganisation de l'armée telle que suggéré par le bill Root-Lodge au cours de la dernière session; à l'admission des Etats d'Oklahoma, d'Arizona, et de New-Mexico dans la république et de la protection à accorder à ces Etats tant pour les forêts que pour la faune; à la reconnaissance des indiens comme citoyens et non comme membres de tribus; à la canalisation de l'isthme de Panama; à l'amélioration de la marine; à l'exposition de Saint-Louis; à la création d'un ministère qui porterait le nom de Secrétaire du Commerce et des Industries; à la réorganisation du service consulaire, etc.

gés; l'ouverture libre des avenues commerciales qui pourront amener les produits de consommation à des prix accessibles pour le peuple, en cas d'accaparement du marché.

Le président va demander que la loi ne se fasse sur les opérations des trusts et que la loi Sherman soit appliquée dans toute sa vigueur là où il y aura lieu de le faire. Le Congrès sera, à ce sujet, prié de passer une loi qui réglementera les trusts, limiterait leur pouvoir, sans toutefois mettre en péril les industries nationales qu'ils exploitent.

On ne croit pas que le président suggère à cette session un amendement au tarif. Cependant, il transpire qu'il proposera la nomination d'une commission qui aura pour but d'étudier la situation fiscale et d'en tirer les déductions les plus pratiques dans l'intérêt public.

Quant à la question cubaine, l'on sait déjà les vues du président. A moins que le Congrès de l'île ne fasse preuve d'hostilité flagrante, M. Roosevelt s'en tiendra selon toute probabilité à la réciprocité commerciale entre les deux pays. Le message comportera quelques autres clauses relativement à la circulation monétaire de façon à prévenir toute panique financière; à la condition des affaires dans les Philippines; aux progrès réalisés dans Porto-Rico et les îles Hawaï depuis que toutes ces îles sont sous la suzeraineté américaine; à la grève du charbon et aux moyens à prendre pour empêcher la répétition; à la loi d'immigration qui devrait être plus restrictive, aux octrois à accorder à la navigation; au commerce entre Etats; à la réorganisation de l'armée telle que suggéré par le bill Root-Lodge au cours de la dernière session; à l'admission des Etats d'Oklahoma, d'Arizona, et de New-Mexico dans la république et de la protection à accorder à ces Etats tant pour les forêts que pour la faune; à la reconnaissance des indiens comme citoyens et non comme membres de tribus; à la canalisation de l'isthme de Panama; à l'amélioration de la marine; à l'exposition de Saint-Louis; à la création d'un ministère qui porterait le nom de Secrétaire du Commerce et des Industries; à la réorganisation du service consulaire, etc.

## LE PROCES LUSSIER

Importants témoignages de la Défense. On rapporte des faits très curieux

L'accusé était sujet à de violentes attaques d'épilepsie

Sorel, 26. (Spécial).— La Couronne a terminé son enquête, dans l'affaire Luissier, et tendra son verdict vendredi. Les témoins entendus ont été M. Paul Paradis, employé de M. A. Albert Luissier, Mme Paradis, épouse de M. P. Paradis, Mlle Sophie Mongeau, servante de M. Luissier, et M. Azarie Bissonnet, notaire, de Montréal. Ils n'ont fait que répéter ce que l'on sait déjà.

PREUVE DE LA DEFENSE.

La défense a ensuite commencé sa preuve. Les témoins entendus ont été MM. le Dr Hormidas Brodeur, médecin de bonne heure, et M. Louis Luissier, oncle de l'accusé, Hector Luissier, aussi son oncle, M. le Chanoine J. C. Bernard, curé de Sorel, M. Mathieu Bernard, avocat, M. le Dr J. F. R. Lathravette, médecin de la prison de Montréal, Louis Lussier, M. le Sheriff Pierre Guèvremont, le Grand comtable Chs. Weillbrener, M. P. Cardin, géolier.

Ces témoignages ont été très importants et tendent fortement à démontrer l'irresponsabilité de l'accusé lors de la commission de l'acte qui lui est reproché.

M. Brodeur a déclaré que les 3 et 11 octobre 1898, il a constaté chez l'accusé des absences d'esprit, la perte de la mémoire, des attaques d'épilepsie prononcées.

M. Anderson a dit que lors de l'attentat du jeune Luissier sur son père, en avril dernier, il avait à son nom la banque de Montréal plus de quatre cents dollars.

M. Louis Luissier a rapporté ce qui s'est passé chez lui dans la nuit du drame; l'arrivée de M. Albert Luissier et de sa famille, les blessures qu'ils portaient.

M. Hector Luissier a parlé du bon caractère de l'accusé.

M. le docteur Lathravette, médecin de la prison de Sorel, dit que le 8 octobre dernier, il a été appelé à la prison où il a trouvé Luissier en proie à une très forte attaque d'épilepsie. Il était étendu sur le parquet, le corps tout contorsionné, l'écumé à la bouche.

C'EST UN HYSTERIQUE

C'est une attaque d'épilepsie, accompagnée d'hystérie, qui fut suivie de prostration, d'affaiblissement de tonus, il est resté dans cet état plusieurs heures.

Le lendemain il ne se rappelait absolument rien. L'année où il a été de la mémoire est, dit le docteur, caractéristique de l'épilepsie. Dans son opinion Luissier était, lors de la commission de l'attentat sur son père, en proie à une attaque épileptique, et absolument irresponsable de ses actes.

Le sheriff Guèvremont et le géolier corroborent le témoignage du docteur.

## UN CAS ETRANGE

M. Mathieu Bernard rapporte qu'en 1895, il a rencontré Luissier chez un commun ami, à Montréal, et qu'à un moment, sans cause ni raison, sans provocation, sans parler, s'est jeté sur cet ami et lui a asséné plusieurs coups de poings, brisant les verres de ses lunettes. Luissier était debout, ne disait rien, complètement pâle.

Luissier lui a dit par la suite ne se point souvenir de cela.

Une quinzaine de jours avant le drame, Luissier s'est trouvé au bureau de M. Bernard, à Montréal, et qu'à un moment, sans cause ni raison, sans provocation, sans parler, s'est jeté sur cet ami et lui a asséné plusieurs coups de poings, brisant les verres de ses lunettes. Luissier était debout, ne disait rien, complètement pâle.

M. le docteur Lathravette, médecin de la prison de Sorel, dit que le 8 octobre dernier, il a été appelé à la prison où il a trouvé Luissier en proie à une très forte attaque d'épilepsie. Il était étendu sur le parquet, le corps tout contorsionné, l'écumé à la bouche.

C'EST UN HYSTERIQUE

C'est une attaque d'épilepsie, accompagnée d'hystérie, qui fut suivie de prostration, d'affaiblissement de tonus, il est resté dans cet état plusieurs heures.

Le lendemain il ne se rappelait absolument rien. L'année où il a été de la mémoire est, dit le docteur, caractéristique de l'épilepsie. Dans son opinion Luissier était, lors de la commission de l'attentat sur son père, en proie à une attaque épileptique, et absolument irresponsable de ses actes.

Le sheriff Guèvremont et le géolier corroborent le témoignage du docteur.

## DE LA FOLIE

M. Weillbrener dit que depuis que Luissier est en prison, il l'a vu faisant des pieds de nez au soldat, portant seul, gesticulant, mordant dans les rayons du soleil, puis s'arrachant tout-à-coup et se mettant les mains dans la figure. Cela dure quelques minutes.

Le géolier, M. Cardin, depuis qu'il est de la nuit, Luissier a eu durant la nuit une nouvelle attaque d'épilepsie, et se met les mains dans la figure. Il était assis sur son lit, faisant des contorsions. Cela a duré trois quarts d'heure.

Il est ensuite tombé dans un profond sommeil. Ces crises du 21 octobre et du 25 novembre étaient des crises violentes.

## MONTREALAIS DANS DE MAUVAIS DRAPS

Un Montréalais du nom de Jack Fraser, bûcheron de la police de notre ville, est actuellement à subir un procès sous une accusation de meurtre à San Francisco.

Fraser demeure à San Francisco depuis plusieurs années. Il y était connu sous le nom de "Henderson". Il a été arrêté sous l'accusation d'avoir assassiné un constable de droit du nom de Robinson, ex-à-confessé son crime.

Le meurtrier a de plus avoué que son véritable nom est John Fraser, et qu'il avait demeuré à Montréal. Fraser est bien connu à Montréal où il a été employé dans plusieurs bureaux d'avocats; il a aussi été commis dans un bureau de détectives.

## IL TOMBE D'UN TRAIN

Ses blessures ne paraissent pas trop graves

Sherbrooke, 26. (Spécial).—Un nommé Harry Jones, serre-frein à l'emploi du G.T.R. est tombé en bas d'un train en marche. Il a été transporté à l'hôpital, et souffre de plusieurs lésions qui ne sont pas apparemment trop graves.

## FEU DANS LE PORT

Vers 6 heures, hier soir, une alarme sonna par l'avertisseur No 284, à l'endroit des pompiers au nouvel éleveur Weier, au pied de la rue McGill, pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans une maisonnette en bois tri-

### Les PEINTURES à PLANCHER "ISLAND CITY"



Sèchent en Huit Heures

P. D. DODS & CIE, Manufacturiers, 186 & 190 McGill, Montreal.

### UNE TASSE DE Bovril



Donne une teinte naturelle de bien-être et de santé sans lesquels le système est toujours une proie facile aux refroidissements, frissons, et la grippe, qui sont contractés dans des moments de faiblesse et de lassitude excessive. Le Bovril n'est pas seulement un stimulant, mais un aliment essentiellement nutritif contenant tous les principes fortifiants du bœuf sous la forme la plus commode et la plus appétissante. Bovril peut être préparé en très peu de temps, on y ajoute un peu d'eau bouillante et il est prêt à servir.

### Pour donner une idée LE BOUNCER à 5c

du soin apporté à la manufacture du fameux cigare de l'Union.

nous vous dirons que nous n'employons pour le faire que des experts, travaillant habituellement à des cigares de 10c et 15c. En vente dans tous les débits de tabac et dans les restaurants, entre autres chez...

Jos. COUSINEAU, 3095 rue Notre-Dame.  
ED. LESCARBEAU, 1309 rue Ste-Catherine.  
C. DEALUT, "Hotel du Peuple", 64 Place Jacques-Cartier.  
W. CHENIER, 10 Place Jacques-Cartier.

Manufacturé par ARMAND LARUE, Montréal

### Accessoires d'Hotels et Restaurants

Assortiment le plus complet et le plus grand choix au Canada.

Couteaux de cuisine "Sabatier", prix depuis 25c  
Tranche-pain économique, prix \$4.50  
Réserveur en cuivre nickelé, à eau chaude, 6.00  
Tribouchons pour compteurs, prix 2.50  
Presses à citron, les plus améliorées, prix 5.00  
Robinettes en cuivre et en bois, prix depuis 1.50  
Poignons (Ice Picks) en acier trempé, depuis 1.00  
Bouchons en nickel et en caoutchouc, 5c  
Passoires en nickel, Quillères pour verres, etc., etc., à bas prix.

SATISFACTION GARANTIE.  
La correspondance est toujours reçue avec plaisir.

L.-J.-A. SURVEYER, 6 rue St-Laurent.  
Tel. Bell Main 1914. 2ème porte de la rue Craig

### BOULANGER POURSUIVI

Une plainte vient d'être déposée au cour du Recorder contre Edmond Truteau, maître-boulangier, qui est accusé d'avoir illégalement fabriqué et vendu du pain qui ne portait aucune étiquette indiquant son poids et sa qualité, ainsi que le nom de celui qui l'avait fabriqué.

M. Truteau devra comparaître devant la cour vendredi prochain.

Emplois par la peinture

Sherbrooke, 26. (Spécial).—M. S.-E. Adam, d'Israël a perdu plusieurs animaux qui se sont empoisonnés avec de la peinture.

Un subside de \$25,000,000

Toronto, 26.—(Spécial).—Une dépêche d'Ottawa, au "World", dit qu'il est rumouré que l'on demandera pour la réalisation du nouveau projet de chemin de fer transcontinental une subvention de \$25,000,000.

L'élection de Yarmouth

Halifax, N. E., 26.—M. Thomas Corning, conservateur, et M. Bowman Law, libéral, ont été mis en nomination dans Yarmouth, aujourd'hui.

### Dans le monde des chemins de fer

Winnipeg, 26.—Des négociations sont en voie, ici, aujourd'hui pour amalgamer le Canadian Northern avec la ligne que projette le Grand-Tronc à la côte du Pacifique. On s'attend à d'importants développements ce soir.





LE JOURNAL
IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle

MILTON McDONALD, Directeur.
J. A. CARUPEL, Administrateur.
ABONNEMENT:
ÉDITION QUOTIDIENNE
Montreal: 10 centes par semaine, \$3.00 par année

75 Rue Saint-Jacques, Montréal.
MONTREAL, 27 NOVEMBRE 1902

LE TRIOMPHE DES VIEUX-ROUGES

L'HON. M. BERNIER a déclaré au village Saint-Jean-Baptiste que les récents remaniements ministériels laissent l'administration entre les mains des vieux-rouges. M. Préfontaine avait prétendu la même chose dans une entrevue au "Witness", il y a une couple de semaines.

On pense de cela les conservateurs qui ont été assez imprudents pour accorder leurs votes aux vieux-rouges, lors des élections générales de 1896 et de 1900 ? Ils n'ont plus leur place au soleil d'un parti qui veut diriger le pays d'après des principes qui répugnent à leur conscience.

L'IMPORTANT, C'EST L'INFLUENCE

Ce n'est pas la première fois que les libéraux envoient à cette province le département important des travaux publics. Sous le gouvernement Mackenzie, ils ont fait la même chose. Il a fallu à sir John Macdonald attendre sept mois pour réparer l'injustice de M. Mackenzie.

Les libéraux qui voulaient autrefois soulever des révolutions quand il arrivait aux conservateurs de remplacer un messageur canadien-français par un Irlandais ou un Écossais, trouvent aujourd'hui que nous faisons de la petite politique en exigeant notre juste part d'influence dans le conseil de la nation.

Mais, pour tout homme sensé, cette perte est secondaire. L'important, c'est l'influence de la province de Québec dans le cabinet fédéral.

conseil exécutif et ce n'est pas en vain qu'il peut revendiquer les droits de ses compatriotes.
Il y a des positions officielles qui entraînent un certain honneur et éblouissent les personnes qui les occupent.

Voilà où nous a menés la trop grande majorité obtenue chez nous par le chef libéral. Le gouvernement, fort de 58 députés venant de notre province, s'est dit qu'il pouvait se permettre de molester nos sentiments les plus chers.

LES SIGNATURES DES MANUFACTURIERS

LES partisans de M. Préfontaine prétendent que certains capitalistes anglo-canadiens conservateurs ont signé son bulletin de présentation.
Nous n'en serions pas étonnés, et le "Journal" ne saurait rien dire contre ces messieurs qui, certes, ont droit à leur opinion sur toute question politique.

Est-ce que ces signatures dont se vantent les adversaires de M. Labelle, sont une recommandation aux yeux de tous les électeurs de Maisonneuve ? Nous ne le croyons pas. Si M. Préfontaine est toujours entretenu les opinions loyalistes mais anti-impérialistes de la majorité des Canadiens-français, il n'aurait pas conquis l'admiration des impérialistes.

ENCORE LE DOUBLE JEU

PENDANT que M. Préfontaine cherche à se faire élire dans Maisonneuve en disant qu'il favorise la protection de nos industries légitimes, M. W. A. Weir demande aux électeurs d'Argenteuil de voter pour M. Christie, le candidat libéral, qui représente l'idée de l'abaissement du tarif.

Le gouvernement est-il en faveur de la protection ou du libre-échange ? Il s'est séparé de M. Tarte parce que ce dernier est protectionniste et se base, pour l'être, sur le discours du budget prononcé à la dernière session par M. Fielding, ministre des finances.

M. Préfontaine, protectionniste, ne pourrait pas faire partie d'un cabinet libère-échangiste. Alors, comment peut-il concilier sa position avec son discours de lundi dernier où il s'est dit en faveur d'une protection légitime ?

libère-échangiste. Alors, comment peut-il concilier sa position avec son discours de lundi dernier où il s'est dit en faveur d'une protection légitime ?

Quand un parti politique a peur des assemblées contradictoires, il n'a pas la conscience tranquille. Il a quelque chose à se reprocher. Il ne veut essayer un humiliant insuccès.

LES ASSEMBLÉES DANS MAISONNEUVE

QUAND un parti politique a peur des assemblées contradictoires, il n'a pas la conscience tranquille. Il a quelque chose à se reprocher. Il ne veut essayer un humiliant insuccès.

Je vois, par votre numéro de ce matin, que vous annoncez une assemblée qui doit être tenue à Hochelaga demain soir, dans l'intérêt de la candidature de M. J. A. Labelle, candidat conservateur dans la présente élection.

DEUX GIBIERS DE PENITENCIER

James Scott et Edmond McMahon ont été condamnés hier, par le magistrat Lafontaine, à 2 ans de pénitencier pour avoir volé des vêtements.

TANOUS DECLARE COUPABLE

Hier en Cour des Sessions Spéciales, Son Honneur le juge Choquet a rendu jugement dans la cause contre Michal Tanous, accusé d'avoir tenu une maison de jeu rue Bonsecours.

M. PREFONTAINE ET MAISONNEUVE

Nos amis de Montréal ont unanimement décidé de faire une forte opposition à M. Préfontaine dans Maisonneuve. M. Labelle, avocat, sera le candidat conservateur.

En outre de cette généralité, des questions spécialement graves seront soumises à leur appréciation, et M. Moreau dans son discours de vendredi dernier en résumait quelques-unes.

Si les électeurs de Maisonneuve se demandent quelle catastrophe a pu leur infliger la réélection de M. Préfontaine, ils se rappellent la sorte de M. Tarte, du ministre. C'est la vacance de cet homme qu'il s'agit de remplir.

ECHOS DE SOREL

Sorel, 25, (spécial). — Les élèves du Collège du Sacré-Cœur de Sorel ont donné ces jours derniers, à l'Académie de Musique de cette ville, une jolie soirée, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile.

Le "Trifluvien"

La fête a été couronnée par un grand banquet au profit de l'hôpital du Sacré-Cœur, auquel près de cinquante personnes ont pris part.

Comment se produit la mauvaise humeur ou l'impatience

L'homme le plus doux, le plus aimable, peut devenir impatient, irritable, désagréable et sujet à la mauvaise humeur, s'il souffre de dyspepsie, car cette maladie peut transformer les natures les mieux organisées.

La maison Chas Desjardins

Elle est dans son genre, la plus grande du continent. Elle achète à elle seule autant que tous les marchands de fourrures à Montréal.

Un haut prix

On n'estime la santé à un haut prix quand on est malade. Quand on est affligé d'un rhume qui a résisté à tous les remèdes possibles, on peut être certain de le guérir à peu de frais avec un flacon de BAUME RHUMAL.

LAURIE ENGINE COMPANY.

Nous Avons Construit
Des machines pour le dragage de l'or, Des machines à fabriquer des clous, Des machines à ployer, Des presses à foie, etc., etc.

ECHOS DE SOREL

Sorel, 25, (spécial). — Les élèves du Collège du Sacré-Cœur de Sorel ont donné ces jours derniers, à l'Académie de Musique de cette ville, une jolie soirée, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile.

Le "Trifluvien"

La fête a été couronnée par un grand banquet au profit de l'hôpital du Sacré-Cœur, auquel près de cinquante personnes ont pris part.

Comment se produit la mauvaise humeur ou l'impatience

L'homme le plus doux, le plus aimable, peut devenir impatient, irritable, désagréable et sujet à la mauvaise humeur, s'il souffre de dyspepsie, car cette maladie peut transformer les natures les mieux organisées.

La maison Chas Desjardins

Elle est dans son genre, la plus grande du continent. Elle achète à elle seule autant que tous les marchands de fourrures à Montréal.

Un haut prix

On n'estime la santé à un haut prix quand on est malade. Quand on est affligé d'un rhume qui a résisté à tous les remèdes possibles, on peut être certain de le guérir à peu de frais avec un flacon de BAUME RHUMAL.

CARTES D'AFFAIRE

OPTICIEN
ROD. CARRIERE,
Opticien diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie.

ELECTRICIENS
E. L. LEBLANC M. DE VILLIERS
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY

MARCHANDS DE BOIS
O. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIAGE, EN GROS.

HOTELS
HOTEL ST-JAMES
En face du Dépt. G. T. R. et tout près du Dépt. C. F. R.

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUY, Prop
58-60 Place Jacques-Cartier

HOTEL JACQUES-CARTIER
Le plus Central et le plus Populaire.
Place Jacques-Cartier, Montréal.

RESTAURANTS
Buveurs et Gourmets
Où, rendez-vous bien vite à ce petit palais.

Le Bon Monde
se donne rendez-vous, chaque jour au "CAFÉ DE LA PRESSE"

Crown Café
Le RESTAURANT des bons vivants et des sportifs.
1992 rue Sainte-Catherine

N. LEVEILLE
NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE
Etoffes dans les derniers goûts

La Compagnie du Musée Edison,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées

Salons de Billard
SALONS DE BILLARD ET POOL
Magasin de Cigarettes

Bureau: 1 Cote Place d'Armes
Éléments de succès:
Le commis derrière son comptoir,

A. BEAUBRAND - CHAMPAGNE
ARCHITECTE de JARDINS.
Plans pour embellissement de jardins

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

R.I.P.A.N'S
Il est très peu de cas de mauvaise santé dans lesquels il ne soit pas avantageux de faire usage d'un flacon R.I.P.A.N'S

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,

AU MARCHÉ DE LA Cote St-Lambert
Coin rue Craig et Cote St-Lambert.

SPECIAL POUR AUJOURD'HUI
Haddock Frais, 5c. la livre.
Nous préparons les Poissons à souhait et livrons promptement

A. Renaud & Cie
POUR VOUS SERVIR A LA VILLE OU A LA CAMPAGNE
N'oubliez pas!

A. BEAUBRAND - CHAMPAGNE
ARCHITECTE de JARDINS.
Plans pour embellissement de jardins

Bureau: 1 Cote Place d'Armes
Éléments de succès:
Le commis derrière son comptoir,

Le Journal du matin public le premier des nouvelles!
Les dernières cotes de la Bourse et des marchés sont connues le soir,



TEMPERATURE

Bureau Météorologique, Toronto, 26. — La perturbation importante qu'il y avait dans le Tennessee hier soir a continué à marcher vers le nord-est et a causé un temps très tempéré...

Température minima et maxima: — Victoria, 44-16; Calgary, 28-12; Qu'Appelle, 10-32; Winnipeg, 6 en bas 16, 10; Port Arthur, 20-30; Parry Sound, 18-30; Toronto, 28-32; Ottawa, 20-30; Montréal, 18-32; Québec, 18-28; Halifax, 30-40.

Probabilités: — Vallée d'Ottawa et région de Montréal. — Gros vents de nord-est à nord-ouest; froid; neige aujourd'hui, se remettant ensuite au beau.

Election de Maison neuve

J.A. Labelle

CANDIDAT CONSERVATEUR No 1627 Rue NOTRE-DAME Tél. Main 4523

SAINT FRANCOIS DE SALES

Seconda conférence publique de M. Léger, à l'Université Laval

M. Augustin Léger a donné hier soir sa seconde conférence publique dans la grande salle de l'Université Laval.

Voici le résumé de sa conférence: Nous laisserons de côté le saint, pour ne considérer que l'homme, le moraliste et l'écrivain, dont la vie, la pensée et les œuvres marquent le passage du XVIIe au XVIIIe siècle.

Ne en 1567, mort en 1622, il avait reçu, dans son pays natal de Savoie, puis à l'Université de Paris et à celle de Padoue, l'éducation d'un gentilhomme.

La plus grande partie de la séance a été employée à interroger M. James Crathern, le représentant du Conseil, et le secrétaire par port-rapports préliminaires que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

Les informations de M. Crathern sur ces différents sujets seront plus intimement étudiées par le comité du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Voici les nouvelles demandes au Board of Trade: M. J. C. Holden a soumis au Conseil une communication qu'il a reçue de M. Henry Marsh, président de la Montreal Business Men League.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

Le conseil a décidé de faire passer le projet de loi relatif à la navigation du Port et de la Navigation du Board of Trade.

CONSEIL DU BOARD OF TRADE

Les questions de l'amélioration de la route du St-Laurent et des travaux du port font le sujet de la discussion hier après-midi.

Le conseil du Board of Trade a tenu hier son assemblée régulière, sous la présidence de M. Alex. McEwen.

Les autres membres présents étaient MM. Arthur J. Hodgson, premier vice-président, Geo. E. Drummond, second vice-président, C. Coughlin, Jas. Davidson, J.-C. Holden, T.-F. How, H.-D. Metcalfe, James Thom, Hugh Watson et W.-W. Watson.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut adopté à l'unanimité et l'on passa immédiatement à la discussion de l'ordre du jour.

Le conseil a adressé dernièrement à l'hon. Raymond Préfontaine, ministre de la marine, une lettre demandant que le parlement s'occupe sérieusement de prendre des moyens efficaces pour empêcher autant que possible les accidents maritimes si nombreux, qui ont fait une mauvaise réputation à la route du St-Laurent.

Voici quelle a été la réponse de l'honorable ministre: Ottawa, 22 novembre 1902.

J'ai reçu votre lettre du 20 du courant au sujet des moyens à prendre pour empêcher les accidents sur la route du St-Laurent, occasionnés par la négligence ou l'ignorance des navigateurs.

En réponse je vous prie de croire que les idées et les conseils du Conseil du Board of Trade de Montréal, que vous avez été assez bon de me communiquer, recevront ma plus sérieuse considération, car je suis particulièrement désireux de faire tout en mon pouvoir pour faire disparaître les préjudices qui résultent de ces accidents.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

On a institué des enquêtes au sujet des accidents arrivés au "Manchester Engineer", au "Loango" et à l'"Hibernia" et le conseil a préparé un rapport préliminaire que j'en recevais, pour ce qui lui faudra faire ensuite dans ces cas-là.

MERVEILLEUSE INVENTION DE M. LOUIS LACOSTE

Les expériences faites hier après-midi à bord de "l'Eureka" ont été décisives et démontrent l'efficacité de la nouvelle machine

Plus de collision à craindre, puisqu'un navire peut être arrêté dans la moitié de sa longueur

Hier après-midi à eu lieu la première expérience publique de l'invention de M. Louis Lacoste, pour arrêter la marche d'un navire dans sa plus grande vitesse tout en conservant sa route ou en cas d'accident.

Le steamer "Eureka" dont le nom semble être une heureuse coïncidence pour M. Lacoste, quitta le quai Victoria en face du marché Bonsecours vers les 2 heures p.m. sous le commandement de M. Louis Lacoste et de M. James Howden, ingénieur du gouvernement.

Etait à bord: Sir William Hingston, le colonel S. S. Mackay, et MM. F. W. Cowie ingénieur, Leon Globensky, Eug. Gloubeaux, Paul Lacoste, Alex. Lacoste, Edouard Amos, Featherstonagh, McLeod, McFee, Phaneuf, J.-B. Lamarque, secrétaire des juges de la Cour d'Appel, Robillard, Laberge, Black, Cochran, McQueen, P. Mathieu, E. Jeannotte, Paul Leclair, James Cantin, Major Whitney, Alban Germain et autres.

Une invitation spéciale n'avait été faite à cause du court espace de temps, la navigation touchant à sa fin. Nous ne donnerons pas ici une description complète du système de M. Lacoste, car nous l'avons déjà fait. Qu'il nous suffise de dire que l'appareil est des plus simples, ce qui est une garantie du succès de l'invention. Il s'agit simplement de porter le navire à angle droit sur les flancs du navire. Ces portes sont appuyées à l'arrière par des bras de fer, qui eux-mêmes reposent sur des coussins d'eau "water cushion", ce qui empêche les portes de s'ouvrir avec fracas et de se briser ou de briser les coques du navire. Ces portes sont manœuvrées de la chambre même du pilote au moyen de câbles qu'on tire à volonté suivant qu'on veut ouvrir la porte de droite ou de gauche ou les deux ensemble.

Comme on le voit, il s'agit d'une invention tout à fait nouvelle, et d'une nécessité presque absolue de nos jours où les navires s'alignent une si grande vitesse.

On avait donc droit de s'attendre à ce qu'une première expérience, on découvrirait quelques défauts, dans le système, à quelques on remarqua cependant dans la suite, mais point du tout, les expériences d'hier comme celles faites précédemment, dans le canal, ont été sans que rien ne vint nuire à son succès.

La première expérience a été de lancer le bateau à toute vitesse et d'ouvrir les portes simultanément en arrêtant la machinerie; le résultat ne se fit pas longtemps attendre; car sans choc ni secousse aucune, il s'arrêta dans sa longueur c'est-à-dire environ 100 pieds, au grand étonnement et à l'admiration de tous les gens à bord.

La seconde expérience fut de lancer de nouveau le bateau à toute vitesse et d'ouvrir simultanément les deux portes, mais en renversant cette fois la machinerie; le bateau s'arrêta alors dans la moitié de sa longueur.

La troisième expérience fut d'ouvrir une seule porte faisant toujours couvrir le bateau à pleine vitesse, sans même penché le moindre instant, il tourna dans un circuit d'un diamètre d'environ 100 pieds.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

Après avoir vu toutes ces expériences, nous sommes absolument de l'opinion de M. Louis Lacoste et nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Son invention sera non seulement un grand bien pour l'humanité, en évitant quantité d'accidents ou périls, sans doute des milliers de personnes, mais sera en outre un grand honneur pour le Canada et le Canada.

DISETTE EVITEE

Le charbon "Coke" remplacera avantageusement l'antracite.

Il est malheureux de constater que le froid qui commence à se faire sentir à pris beaucoup de personnes au dépourvu. Ils sont nombreux ceux qui patientent, espérant toujours que l'antracite arriverait à temps.

Il avait différé de donner leurs commandes malgré les sages avis de personnes autorisées, et aujourd'hui, ils sont réduits à payer des prix exorbitants à des marchands sans vergogne, qui profitent des circonstances pour se faire de la popularité en monopolisant le charbon disponible.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Le "Coke" est un de nos meilleurs combustibles, il est prompt et fait gaz, inoffensif, car il ne dégage aucun gaz, qu'il prime toutes les autres et qui fait toute sa popularité.

Pas d'ENFANTS pour faire le

LES AMENDEMENTS A NOTRE CHARTRE

Les femmes séparées de biens d'avec leurs maris auront droit de vote, pourvu qu'elles soient propriétaires et paient des taxes.

Une dérogation d'épiciers demandant que l'usage des timbres de commerce soit prohibé.

Une députation des épiciers a demandé à être entendue devant la commission spéciale de la charte. Elle a été présentée par l'échevin Turner.

M. Dixon, prenant la parole au nom de la députation explique qu'il est temps d'amender la loi de manière à prohiber les timbres de commerce, donnés gratuitement pour un certain montant d'achat et qui donnent droit à un prix. Ce système n'est autre chose qu'un jeu de hasard. Il y a des épiciers qui ont été amenés par les besoins de la concurrence à dépenser jusqu'à \$20 par semaine. Et ils se trouvent aujourdhui dans l'impossibilité de se défaire de l'engagement qu'ils ont pris vis-à-vis des fournisseurs de timbres.

L'échevin N. Lapointe appuie la demande de la députation et affirme qu'il a été lui-même victime du système dont on se plaint. Et l'échevin Turner invoque à l'appui la loi d'Ontario qu'il produit devant la commission.

L'échevin Lapointe dit que cette question mérite d'être sérieusement étudiée, et sur la proposition de l'échevin Vallières on décide de demander à la Législature le droit de prohiber par un règlement la vente et la mise en circulation des timbres de commerce.

Sur une observation présentée par le chef de la sûreté M. Carpenter, on décide de faire modifier quelque peu la loi relativement à la vente des articles de second-main.

D'après les dispositions actuelles de la charte, les veuves et les filles qui sont propriétaires ou locataires et paient des taxes ont droit de voter aux élections municipales. Par contre, les femmes séparées de biens avec leurs maris n'ont pas le droit de vote.

Après une courte discussion, on décide de supprimer aux veuves et aux filles locataires et payant des taxes le droit de vote, et d'accorder ce droit aux femmes séparées de biens, propriétaires d'un immeuble et payant des taxes, à l'exclusion de leurs maris.

Cette décision est prise en amendement à